

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » 14 » six mois.
» » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BUL-
LIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 28 février 1865.

BULLETIN.

La commission de l'Adresse du Sénat s'est réunie hier. Plusieurs ministres s'y sont rendus, dit-on, afin de compléter les renseignements contenus dans les publications diplomatiques. On croit que le projet d'Adresse, rédigé par M. Suin, de concert avec M. le président Troplong, sera lu demain. Le rapport en séance générale pourra avoir lieu lundi et la discussion commencera jeudi dans cette hypothèse.

Dans les conversations de la salle des Conférences ou Corps-Législatif, on dit que la loi de sûreté générale qui expire le 31 mars prochain, ne sera pas prorogée.

Des correspondances mexicaines, transmises par voie d'Espagne, confirment la présence de Juarez et de plusieurs bandes de partisans dans la Sonora. Une division mixte formée de Français et de Mexicains était à sa poursuite.

Voici le résumé des dernières nouvelles de New-York :

Le général confédéré Hardee mande de Charleston, le 13 février : L'ennemi a forcé cette nuit le cordon militaire sur l'île James; nos lignes ont été retablies aujourd'hui, mais l'ennemi est encore en force dans l'île. — Trois attaques contre Wilmington ont été repoussées. On assure que Sherman s'est avancé jusqu'à Florence.

Le gouvernement mexicain a repoussé le plan de colonisation du docteur Swin, dans la crainte que l'établissement d'une colonie confédérée sur son territoire n'amènât des complications avec les Etats-Unis.

Les avis d'Egypte signalent le départ de sir Bulwer pour Suez. Ce diplomate est allé visiter les travaux du canal.
J. REBOUX.

Le compte-rendu des opérations de la Banque pendant l'année 1864 constate sur 1863 une augmentation de 367 millions dans la masse des opérations de notre premier établissement financier qui se sont élevées à la somme énorme de 7 milliards 909 millions. L'escompte a eu dans l'année trois taux différents. Le taux moyen est 6.51 %. En tenant compte de ce qui peut être ajouté au fonds social, les bénéfices de la Banque ont été de 43,416,123 fr. soit 10,102,513 fr. de plus que l'année précédente. C'est le plus fort bénéfice que la Banque de France ait réalisé depuis qu'elle jouit de la liberté de l'escompte.

On écrit de Berlin, 25 février :

Notre monde politique est très-irrité contre les Etats secondaires et principalement contre la Saxe. On cherche à faire croire que les cours de Dresde, de Munich et plusieurs autres, conspirent avec une puissance étrangère contre l'indépendance de l'Allemagne. M. de Bismarck témoigne une vive irritation à M. de Beust et à M. de Piardien; il fait tout son possible pour diviser ces deux hommes d'Etat. On sait ici ou du moins on fait semblant de savoir que l'idée qu'avait le duc d'Angensteinbourg de s'adresser aux grandes puissances européennes pour demander leur concours, lui aurait été suggérée par leurs gouvernements de Bavière et de Saxe et que des amis mieux avisés ont détourné le prince d'une démarche de cette nature. C'est probablement là une de ces nouvelles que le premier ministre aime à repaître, afin de dérouter l'esprit public.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 17 février.

Sherman a dépensé Branchville et s'est emparé d'Orangeburg. Une partie de son armée est débarquée à l'île James au sud

de Charleston.

Les opérations ont recommencé contre Wilmington.

Le ministre des finances, M. Fessenden, propose un emprunt de 600 millions de dollars.

Or, 203 3/4. Change sur Londres, 224. Change sur Paris, 2,15 à 2,20. Bonds, 111 1/4. Coton 82 c.

New-York, 17 février.

Le général confédéré Hardee mande de Charleston le 13 : L'ennemi a forcé cette nuit le cordon militaire sur l'île James; nos lignes ont été retablies aujourd'hui, mais l'ennemi est encore en force dans l'île.

La Sentinelle de Richmond dit que Branchville est probablement évacuée.

Trois attaques contre Wilmington ont été repoussées. On assure que Sherman s'est avancé jusqu'à Florence.

L'archevêque Mac-Closki, dans un discours prononcé à New-York, a pris la défense du Pape au sujet de l'Encyclique. Il a dit que les attaques des ennemis du Pape prouvaient justement qu'ils étaient atteints des erreurs que l'Encyclique condamne.

Le ministre de Danemark nie que son gouvernement ait vendu aux confédérés deux steamers sortis du port de Bordeaux et auxquels on attribue le projet de venir attaquer New-York.

Le gouvernement mexicain a repoussé le plan de colonisation du docteur Swin, dans la crainte que l'établissement d'une colonie confédérée sur son territoire n'amènât des complications avec les Etats-Unis.

Tous les voyageurs fédéraux au Mexique devront à l'avenir être munis d'un permis des autorités fédérales.

On assure que Juarez se trouve dans la province de la Sonora.

Un corps considérable d'impérialistes, sous les ordres de Vega, est entré dans la Sonora; le général juariste Patoro s'est mis en mouvement pour le combattre.

Les avis du Pérou constatent que l'amiral Paroja était sur le point de partir pour le Chili afin de réclamer au gouvernement de ce pays l'argent qu'il avait versé pour des achats de charbon, et pour demander en même temps des explications, à défaut desquelles il se saisirait du port de Cotacaldero.

Londres, 27 février.

L'Office Reuter dit que la dernière dépêche envoyée de Berlin au cabinet de Vienne formule les demandes ci-après :

1° Droit pour la Prusse d'entrôler dans les duchés des marins pour sa flotte;

2° Cession du territoire situé au nord-est du canal dont les deux extrémités formeraient deux ports fortifiés destinés à recevoir des bâtiments de guerre prussiens;

3° La Prusse aurait la direction des postes et des télégraphes dans les duchés;

4° L'armée des duchés serait placée sous le commandement de la Prusse sans que le contingent du Holstein cessât pour cela d'appartenir à l'armée fédérale.

Bucarest, 26 février.

Un incendie considérable a eu lieu à Constantinople dans le quartier de Galata. Il y aurait eu 30 ou 40 tués ou blessés.

Rendsbourg, 26 février.

L'assemblée des députés, saisie de la proposition faite le 14 février à Kiel, en a adopté le premier article, sans changement. Elle a adopté le deuxième article dans la forme suivante : « Nous nous en remettons au Duc et à la représentation du pays pour conclure, avec la Prusse, les traités qu'ils croiront convenables dans l'intérêt de l'Allemagne ».

Turin, 27 février.

Le Roi s'est rendu, hier soir, au théâtre royal, où il a été salué par des acclamations enthousiastes. Les individus emprisonnés à l'occasion des événements de Turin, ont été remis en liberté.

Madrid, 25 février, soir.

Aujourd'hui à la chambre des députés, le maréchal Narvaz, resumant les débats de l'Adresse, a constaté les conditions peu satisfaisantes du pays et du trésor public, au moment où le ministère est arrivé au pouvoir. Il a fait ensuite ressortir la nécessité de l'union de tous les efforts au service de la patrie.

L'Adresse a été votée par 164 voix contre 84.

Les séances sont suspendues jusqu'à jeudi.

Turin, 26 février.

Le Roi a signé un décret d'amnistie pour tous les faits relatifs aux événements de septembre.

Le roi s'est montré aux réjouissances du Corso; on lui a fait une réception enthousiaste.

Malte, 26 février.

Les avis d'Egypte signalent le départ de

sir Bulwer pour Suez. Ce diplomate anglais est allé visiter les travaux du canal.

Liverpool, 27 février.

L'Africa, venant de New-York, a rapporté 7,981 dollars.

Voici la seconde partie du projet de loi sur les conseils généraux et les conseils municipaux :

TITRE II.

CONSEILS MUNICIPAUX.

Art. 11. — Les conseils municipaux régissent, par leurs délibérations, sur la proposition du maire, les affaires ci-après désignées, savoir :

1° Les acquisitions d'immeubles, lorsque la dépense totale ne dépasse pas, dans un même exercice, le dixième des revenus ordinaires de la commune;

2° Les conditions des baux à ferme de biens ruraux et des baux à loyers de maisons et bâtiments appartenant à la commune, pourvu que la durée ne dépasse pas trente ans;

3° Les projets, plans et devis de grosses réparations et d'entretien, en tant que la dépense totale engagée ne dépasse pas, dans un même exercice, le cinquième des revenus ordinaires de la commune, ni, en aucun cas, une somme de 50,000 francs;

4° Le tarif des droits de place à percevoir dans les halles, foires et marchés;

5° Les droits à percevoir pour permis de stationnement et de locations sur les rues, places et autres lieux dépendant du domaine public communal;

6° Le tarif des concessions dans les cimetières;

7° Les assurances des bâtiments communaux;

8° L'affectation d'une propriété communale à un service communal, lorsque cette propriété n'est encore affectée à aucun service public, sauf les règles prescrites par des lois particulières;

9° L'acceptation ou le refus de dons ou legs faits à la commune sans charges, conditions d'affectation immobilière, lorsque ces dons et legs ne donnent pas lieu à la réclamation.

Art. 12. Lorsque le budget communal

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 1^{er} MARS 1865.

— N° 23 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES.

PAR

LA VICIEUSE DE LERCHY.

(Suite)

CHAPITRE XV.

Clotilde avait eu la fièvre toute la nuit. Maintenant elle était calme. Mais le médecin, qui sortait de chez elle, lui avait interdit de se lever et de parler. Le duc ne la vit point. M. Erneville le reçut avec

Reproduction interdite. — Voir le Journal de Roubaix du 26 février.

un air si contraint, si embarrassé que Raymond s'en alla au bout de dix minutes, de fort mauvaise humeur et trouvant qu'ils jouaient tous trois un sot rôle dans une telle aventure.

Après s'être promené une grande heure pour se distraire de cette fâcheuse impression, il se présenta chez M. de Vignolle. Le comte était sorti; mais il allait rentrer, disait-on. Raymond, en l'attendant, descendit au jardin. C'était par une journée superbe, une de ces journées printanières, radieuses et charmantes, toutes pleines de parfums, de lumière et d'harmonie, qui parlent au cœur un langage si mystérieux et si puissant, qui soulèvent en nous, au moins dans la jeunesse, des aspirations si vives, des élans tour à tour si joyeux et si inquiets, de vagues desirs, des alternatives de langueur et d'activité ardente, de tristesse sans cause et de gaieté sans sujet. Les violettes fleurissaient encore, et les lilas ouvraient au beau soleil les milliers de petits boutons de leurs grappes embaumées. La verdure avait toute sa fraîcheur, le ciel tout son éclat, les arbres toutes leurs chansons et toute leur neige odorante, comme dit le poète.

A ce sourire de la nature, Blanche ne répondait point par un sourire. Elle était là, seule au jardin, assise et enveloppée d'un manteau, réchauffant aux splendides rayons d'avril ses membres frêles, et penchant sur sa poitrine sa tête mélancolique. Ses mains amaigries, mais toujours charmantes, jouaient machinalement avec un bouquet, celui qu'elle avait reçu d'Octave le matin même. Tandis qu'elle en effeuillait les fleurs une à une sans avoir conscience de qu'elle faisait, sa pensée voyageait loin, bien loin dans les régions

idéales, disant peut-être un dernier adieu bien triste à des illusions et à des rêves chéris.

Au bruit des pas de Raymond, elle tressaillit et leva vivement la tête. Il ne fut guère moins effrayé qu'elle; il ne s'attendait point à la rencontrer là; et puis, quoique prevenu, il la trouva si changée! Sa blancheur rosée d'autrefois avait fait place à une pâleur malade. Une ombre bleuâtre se dessinait sous ses yeux et les rendait plus grands et plus foncés. Encadré d'une fançonne de dentelle noire d'ou s'échappaient les flots abondants de sa chevelure, son visage était plus délicat et plus touchant que jamais. On eût dit une de ces têtes angeliques d'enfant, dont la grâce exquise et sérieuse, la noblesse précoce et la finesse de traits étrangère à cet âge nous attendrissent en nous charmant, parce qu'elles nous donnent malgré nous des présentiments et des craintes trop souvent justifiées.

Le cœur de Raymond se serra comme sous l'étreinte d'une main de fer. Voilà ton ouvrage! lui cria la voix vengeresse du rétro. Et, saisi de douleur, d'anxiété, de honte et d'un indéfinissable sentiment de pléte et de respectueuse tendresse, il ne put que balbutier ces mots :

« Blanche, j'ai eu bien des torts; me les pardonnerez-vous jamais ? »

Elle se leva et au même instant se rassit toute tremblante. L'apparition subite de son cousin, cette question inattendue et cet aveu jetés à travers sa rêverie comme si Raymond en eût deviné le sujet, l'avaient troublée profondément. Son bouquet tomba, ni elle ni le duc songèrent à le ramasser.

Mais cette vive émotion ne fut, au moins en apparence, que l'affaire d'un moment. Blanche, levant les yeux, vit le regard inquiet et scrutateur de M. d'Armentières fixé sur elle. Une éclatante rougeur lui monta aux joues. Un mouvement de fierté pour elle-même de générosité envers le duc lui dicta sa réponse.

« Des torts? dit-elle d'une voix mal assurée, mais la contenance digne et tranquille. Vous n'en avez point envers moi; vous ne me devez rien, vous ne m'avez rien promis... N'en parlons plus, ajouta-t-elle après un instant de silence; laissons le passé.

— Et occupons-nous de l'avenir, Blanche. J'ai voulu vous revoir avant votre mariage pour vous offrir mes affectueux, mes fraternels souhaits. Soyez heureuse avec mon frère!

— Je m'efforcerais de le rendre heureux, répondit-elle avec une touchante simplicité, et, dans l'accomplissement de cette tâche, Dieu j'espère me fera trouver le bonheur.

Cette résignation, cette pieuse confiance, ce courage modeste qui se retrempe dans l'idée du devoir éminent jusqu'aux larmes M. d'Armentières. Il détacha la tête pour cacher son attendrissement et resta muet quelques minutes. Étouffée et embarrassée de ce silence, Blanche, qui se sentait gagnée aussi par une émotion de plus en plus puissante et craignait de n'avoir pas longtemps la force de la dominer, voulut mettre fin à l'entrevue. Elle se leva, et, tendant la main au duc, elle reprit cordialement :

« A votre tour, acceptez mes souhaits. Le ciel bénisse votre union, mon frère! »

Il tressaillit à ce nom et demanda d'une voix hésitante et saccadée :

« Blanche, seriez-vous capable d'aimer Clotilde comme une sœur ? »

— Oui, répliqua-t-elle avec âme, si elle voulait me le rendre. Mais j'ai bien peur qu'elle n'y soit disposée. Et, à ces derniers mots, une larme perla au bord des longs cils de Mlle de Vignolle.

— Il faudrait qu'elle n'eût pas de cœur! s'écria involontairement Raymond. Qui ne vous chérirait, vous si indulgente, si bonne, si aimable ? »

Elle attacha sur lui un regard d'une indéfinissable expression, plein de tristesse navrante, de reproche timide et d'incrédulité. Il le comprit et baissa la tête comme un coupable. Voyant sa confusion, Blanche eut compassion de lui et chercha une parole sympathique à lui dire pour le convaincre qu'elle ne lui gardait pas rancune. Mais elle ne la trouvait point, cette parole; ou plutôt elle en trouvait une foule dans son cœur qu'elle ne pouvait, qu'elle ne devait pas laisser échapper de ses lèvres. C'est ainsi qu'ils marchaient vers la maison, muets tous les deux. Prés d'y arriver, Blanche secoua, par un violent effort, l'émotion qui la paralysait.

« Au revoir, dit-elle. Vous assisterez à mon mariage, Raymond. Moi, je ne serai pas de retour à l'époque du vôtre; mais de loin je penserai à vous et je prierai pour votre bonheur.

— Oui, répliqua-t-il d'un ton plein de